



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES VŒUX  
DU CORPS DIPLOMATIQUE  
ACCREDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE\***

*Samedi 13 janvier 1996*

*Excellences,*

*Mesdames, Messieurs,*

1. Je vous remercie de votre présence et des v

œ ux formulés par votre Doyen, avec une grande délicatesse de sentiments et d'expression. Veuillez recevoir à votre tour les souhaits fervents que je forme pour que Dieu vous bénisse, avec vos familles et vos nations ; qu'Il accorde à tous une année heureuse!

C'est avec joie que je vois chaque année augmenter le nombre de pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ils sont aujourd'hui plus de cent soixante. Un tel développement nous paraît montrer la réelle considération que beaucoup portent au Siège apostolique et à sa mission au sein des nations. Cela constitue, pour le Pape et ses collaborateurs, un appel constant à coopérer toujours plus intensément avec le plus grand nombre de personnes et d'organisations qui, dans le respect de la morale et du droit, s'efforcent de faire en sorte que règnent sur notre terre la justice et la paix. C'est dire par là combien j'ai apprécié les paroles de Monsieur l'Ambassadeur Joseph Amichia qui, en votre nom, a bien voulu souligner quelques-unes des initiatives grâce auxquelles le Pape et, avec lui, le Saint-Siège se sont faits les interprètes de tous ceux qui dans le monde aspirent ardemment à la paix, à la sérénité et à la solidarité.

2. Nous ne pouvons que nous réjouir aujourd'hui de voir ici, pour la première fois réunis le Représentant du Peuple palestinien. Depuis plus d'un an, comme vous le savez, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec l'État d'Israël. Nous attendions cet heureux état de choses, car il est le signe éloquent que le Moyen-Orient a résolument pris le chemin de la paix

annoncée aux hommes par l'Enfant né à Bethléem. Veuille Dieu aider Israéliens et Palestiniens à vivre désormais les uns à côté des autres, les uns avec les autres, en paix, dans l'estime réciproque et dans une collaboration sincère ! Les générations futures le demandent et toute la région en bénéficiera.

Mais laissez-moi vous confier que cette espérance pourrait se révéler éphémère s'il n'était pas donné aussi une solution équitable et adéquate au problème particulier de Jérusalem. La dimension religieuse et universelle de la Ville sainte réclame un engagement de toute la communauté internationale pour qu'elle conserve sa spécificité et qu'elle demeure une réalité vivante. Les Lieux saints, chers aux trois religions monothéistes, sont certes importants pour les croyants, mais ils perdraient beaucoup de leur signification s'ils n'étaient entourés de manière permanente par communautés actives de juifs, de chrétiens et de musulmans, jouissant d'une authentique liberté de conscience et de religion et développant leurs propres activités de caractère religieux, éducatif et social. L'année 1996 devrait voir commencer des négociations sur le statut définitif des territoires sous administration de l'Autorité nationale Palestinienne et également sur la délicate situation de la Ville de Jérusalem. Je souhaite que la Communauté internationale offre aux partenaires politiques plus directement concernés par ce problème des instruments juridiques et diplomatiques susceptibles d'assurer que Jérusalem, unique et sainte, soit vraiment un «carrefour de paix».

Cette recherche sereine et résolue de la paix et de la fraternité contribuera sans nul doute à donner à d'autres problèmes régionaux persistants des solutions qui répondent aux aspirations de peuples encore inquiets sur leur sort et sur leur avenir. Je pense en particulier au Liban, dont la souveraineté reste menacée, et à l'Iraq, dont les populations attendent toujours de mener une existence normale, à l'abri de tout arbitraire.

3. Un climat de paix semble également s'instaurer en certaines parties de l'Europe. La Bosnie-Herzégovine a pu bénéficier d'un accord qui devrait - nous l'espérons - sauvegarder sa physionomie tout en tenant compte de sa composition ethnique. Sarajevo en particulier, autre ville symbole, devrait devenir elle aussi un carrefour de paix. Ne l'appelle-t-on pas d'ailleurs la «Jérusalem d'Europe» ? Si le déclenchement de la première guerre mondiale est lié à cette ville, il faut que son nom devienne désormais synonyme de ville de la paix, et que les rencontres et les échanges culturels, sociaux et religieux, y fécondent la convivialité pluriethnique. Il s'agit d'un processus qui sera long et qui n'est pas sans difficultés. Je voudrais à ce sujet relever qu'une paix durable dans la région des Balkans ne pourra s'établir que si certaines conditions sont respectées : libre circulation des personnes et des idées ; libre retour des réfugiés dans leurs foyers ; préparation d'élections véritablement démocratiques ; et enfin une persévérante reconstruction matérielle et morale, à laquelle sont appelées à concourir sans réserve, non seulement la communauté internationale mais encore les Églises et les communautés religieuses. Si cette guerre, que j'ai souvent qualifiée d' «inutile», semble être terminée, l'œuvre de la paix à construire et à consolider apparaît comme un immense défi lancé en premier lieu aux Européens - mais pas

à eux seuls -, afin que l'indifférence ou l'égoïsme n'en viennent pas à entraîner un pan entier de l'Europe dans un naufrage aux conséquences imprévisibles.

L'Irlande du Nord continue, elle aussi, à cheminer vers un avenir plus serein et le processus en cours permet d'espérer une paix stable et durable. Tous sont désormais appelés à bannir à jamais deux maux qui ne sont point inéluctables : l'extrémisme sectaire et la violence politique. Puissent les catholiques et les protestants de cette terre se respecter, construire ensemble la paix et collaborer dans la vie quotidienne !

Parmi les signes encourageants, je ne puis manquer d'évoquer l'évolution politique de l'Amérique du Sud, où vivent des populations majoritairement catholiques, dont la vitalité spirituelle constitue une richesse pour l'Église. De nombreux processus électoraux ont eu lieu ces mois derniers et se sont déroulés dans des conditions que les observateurs internationaux ont jugées normales. Mais les inégalités sociales sont encore très criantes et le problème de la production et du commerce de la drogue demeure irrésolu. Ce sont autant d'éléments qui doivent inciter les responsables politiques et économiques de ce continent à une gestion de la chose publique et de l'économie toujours plus attentive aux aspirations et aux nécessités réelles des populations. Ce type de conduite, ne l'oublions pas, a permis aux processus de paix en Amérique centrale de progresser. Au Nicaragua et au Salvador, les armes se sont tues. Au Guatemala, la réconciliation est en bonne voie. Certes, la cessation des hostilités ne signifie pas toujours la pacification de la société. La démilitarisation est difficile à imposer et le respect des droits de l'homme n'est pas total. Mais, là encore, un nouveau climat s'instaure peu à peu. Pour sa part, l'Église catholique ne manque pas d'y contribuer.

Il faut que ce nouveau climat, porteur d'espérance, qui se développe grâce au travail acharné de négociateurs courageux auxquels va notre gratitude, ne soit pas seulement une trêve. Entre des extrémismes menaçants, la paix doit être une réalité. Et s'il en est ainsi, elle sera contagieuse.

4. Mais il y a encore trop de foyers de conflits, plus ou moins larvés, qui tiennent des populations sous le joug insupportable de la violence, de la haine, de l'incertitude et de la mort.

Je pense bien sûr, tout près de nous, à l'Algérie, où le sang coule presque tous les jours : nous ne pouvons que souhaiter ardemment voir enfin s'instaurer, dans le juste respect des différences, une logique de la concertation et un projet national où chacun puisse être tenu pour un partenaire.

Toujours dans la région méditerranéenne, je voudrais mentionner une île divisée depuis 1974 : Chypre. Aucune solution n'a été encore trouvée. Une telle situation, qui empêche des populations séparées ou dépossédées de leurs biens de construire leur avenir, ne peut être maintenue indéfiniment. Que les négociations entre les parties concernées s'intensifient et soient animées d'une sincère volonté d'aboutir !

La coopération en Méditerranée est un facteur indispensable à la stabilité et à la sécurité européennes, comme l'ont affirmé les participants au récent Sommet européen de Barcelone. Dans ce contexte, nous ne devons pas oublier les identités, les territoires et les voisinages, ainsi que les religions : autant d'éléments à concilier pour faire de cette zone un espace de coopération culturelle, religieuse et économique dont tous les peuples riverains ne pourraient que bénéficier.

5. Si nous portons notre regard vers l'Orient, nous devons encore constater, hélas, que les combats se poursuivent en Tchétchénie. L'Afghanistan est toujours dans une impasse politique, tandis que la population se trouve traitée sans respect et plongée dans la plus grande détresse. Au Cachemire et au Sri Lanka, les combats ont continué à décimer les populations civiles. Les habitants du Timor-Oriental continuent eux aussi à attendre des propositions susceptibles de permettre la réalisation de leurs légitimes aspirations à voir reconnaître leur spécificité culturelle et religieuse.

Il faut admirer et soutenir le courage de tant d'hommes et de femmes qui parviennent à sauver l'identité de leurs peuples et qui transmettent aux jeunes générations le flambeau de la mémoire et de l'espérance.

6. Nous tournant vers l'Afrique, nous sommes contraints de déplorer la persistance de foyers de guerre et de conflits ethniques qui constituent un handicap permanent pour le développement du continent. La situation au Libéria ou en Somalie, que l'aide internationale n'a pas encore réussi à pacifier, demeure régie par la loi de la violence et des intérêts particuliers. Une action armée diffuse a plongé aussi la Sierra Leone dans un climat de tension, aggravant l'insécurité. Le Sud-Soudan reste une région où le dialogue et la négociation n'ont pas droit de cité. Nous aimerions également pouvoir constater des progrès plus décisifs en Angola, où les antagonismes politiques et la décomposition sociale empêchent de parler de normalisation. Le Rwanda et le Burundi sont encore tentés par un repli ethnico-nationaliste, dont les populations ont pourtant éprouvé les tragiques conséquences.

L'an passé, en pareille occasion, j'avais sollicité un peu plus de solidarité internationale pour l'Afrique et, dans les circonstances présentes, je ne puis que renouveler instamment cet appel. Mais, aujourd'hui, je voudrais m'adresser tout particulièrement à la conscience des responsables politiques africains : si vous ne vous engagez pas plus résolument en faveur d'un dialogue national démocratique, si vous ne respectez pas plus nettement les droits de l'homme, si vous ne gérez pas de manière rigoureuse les fonds publics et les crédits extérieurs, si vous ne dénoncez pas l'idéologie ethnique, le continent africain demeurera toujours en marge dans la communauté des nations. Pour être aidés, les gouvernements africains doivent être politiquement crédibles. Les Évêques africains réunis en Assemblée spéciale du Synode des Évêques ont souligné l'urgence d'une bonne gestion des affaires publiques et de la bonne formation de responsables politiques - hommes et femmes - qui « aiment leur peuple jusqu'au bout et qui désirent servir plutôt que se servir » (Cf. Exhort. apost. *Ecclesia in Africa*, n. 111).

7. Ces situations de conflit, auxquelles je viens de faire brièvement allusion, ne sont pas des fatalités. Les développements positifs qu'ont connus certaines régions, prises elles aussi dans les filets de la violence, montrent qu'il est possible de retrouver la confiance en l'autre, qui est en réalité confiance en la vie. La paix assurée et courageusement sauvegardée est victoire sur les forces de mort toujours à l'affût.

Dans cet esprit, je ne puis qu'encourager la reprise des travaux à Genève, dans quelques jours, de la Conférence de révision de la Convention sur les armes conventionnelles causant des souffrances excessives, et la conclusion, au cours de l'année 1996, du traité sur l'interdiction des essais nucléaires. À cet égard, le Saint-Siège est d'avis que, dans le domaine des armes nucléaires, l'arrêt des essais et du perfectionnement de ces armes, le désarmement et la non-prolifération sont intimement liés et doivent être au plus tôt réalisés sous un contrôle international effectif. Ce sont là des étapes vers un désarmement général et complet auquel la Communauté internationale dans son ensemble devrait parvenir sans retard.

8. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler plusieurs fois, ce que la Communauté internationale rassemble, ce ne sont pas seulement des États mais des Nations, formées d'hommes et de femmes qui tissent une histoire personnelle et collective. Ce sont leurs droits qu'il s'agit de définir et de garantir. Mais il faut, à l'image de ce qui se passe dans une famille, les nuancer en rappelant l'importance des devoirs corrélatifs. À l'occasion de ma récente visite au siège des Nations Unies à New York, j'ai employé l'expression de «famille des nations». Je faisais alors remarquer que «le concept de "famille" évoque immédiatement quelque chose qui va au-delà des seuls rapports fonctionnels et de la seule convergence des intérêts. Par sa nature, la famille est une communauté fondée sur la confiance réciproque, sur le soutien mutuel, sur le respect sincère. Dans une famille authentique, il n'y a pas de domination des forts : au contraire, les membres les plus faibles sont, précisément en raison de leur faiblesse, doublement accueillis et servis» (*Discours à l'Assemblée générale, 5 octobre 1995*, n. 14).

C'est le vrai sens de ce que le droit international érige en théorie, par la notion de «réciprocité». Chaque peuple doit être disposé à accueillir l'identité de son voisin : nous sommes aux antipodes des nationalismes dominateurs qui ont déchiré et déchirent encore l'Europe et l'Afrique ! Chaque nation doit être prête à partager ses ressources humaines, spirituelles et matérielles pour venir en aide à ceux qui sont plus démunis que ses membres. Rome se prépare justement à accueillir, en novembre prochain, le Sommet mondial de l'alimentation, convoqué par la l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture. Je souhaite que le sens de la solidarité et du partage inspire ses travaux, d'autant plus que 1996 a été décrétée par l'Organisation des Nations Unies «année de l'éradication de la pauvreté».

9. La reconnaissance de l'autre et de son patrimoine, ce dernier terme étant entendu dans son sens large, s'applique évidemment aussi à un domaine particulier des droits de la personne humaine : celui de la liberté de conscience et de religion. Je considère en effet de mon devoir de

revenir une fois de plus sur cet aspect fondamental de la vie spirituelle de millions d'hommes et de femmes, car la situation - et je le dis avec une réelle tristesse - est loin d'être satisfaisante.

Comme les pays de tradition chrétienne accueillent les communautés musulmanes, certains pays à majorité musulmane accueillent eux aussi généreusement les communautés non islamiques, leur permettant même de construire leurs propres édifices culturels et d'y vivre selon leur foi.

D'autres, cependant, continuent à pratiquer une discrimination à l'égard des juifs, des chrétiens et d'autres familles religieuses, allant jusqu'à leur refuser le droit de se réunir en privé pour prier. On ne le dira jamais assez : il s'agit là d'une violation intolérable et injustifiable non seulement de toutes les normes internationales en vigueur, mais de la liberté humaine la plus fondamentale, celle de manifester sa foi, qui est pour l'être humain sa raison de vivre.

En Chine et au Viêt-Nam, dans des contextes certes différents, les catholiques sont en butte à des obstacles constants, surtout en ce qui regarde la manifestation visible du lien de communion avec le Siège apostolique.

On ne peut indéfiniment opprimer des millions de croyants, les soupçonner ou les diviser sans que cela entraîne des conséquences négatives, non seulement sur la crédibilité internationale de ces États, mais aussi à l'intérieur même des sociétés concernées : un croyant persécuté aura toujours de la peine à faire confiance à l'État qui entend régenter sa conscience. Au contraire, de bons rapports entre les Églises et l'État contribuent à l'harmonie de tous les membres de la société.

10. Mesdames, Messieurs, ces simples réflexions avaient pour but d'actualiser les vœux que nous échangeons. Elles ont tracé un cadre fait de lumières et d'ombres, à l'image de l'âme humaine.

Mais c'est l'impérieux devoir du Successeur de Pierre que de rappeler aux responsables des nations, que vous représentez ici avec compétence, que la stabilité mondiale ne peut faire l'économie de certaines valeurs telles que le respect de la vie, de la conscience, des droits humains les plus fondamentaux, de l'attention aux plus démunis, de la solidarité, pour n'en citer que quelques-unes.

Le Saint-Siège, souverain et indépendant parmi les nations et, pour cela, membre de la Communauté internationale, désire offrir sa contribution spécifique à cet engagement commun. Sans ambition politique, il est soucieux avant tout que le chemin de l'humanité soit éclairé par la lumière de Celui qui, en venant en ce monde, s'est fait notre compagnon de route, lui «en qui sont cachés les trésors de la sagesse et de la connaissance» (*Col 2, 3*).

À Lui, une nouvelle fois, je confie vos personnes, vos familles et vos nations, en particulier les jeunes générations auxquelles j'ai pensé en lançant cet appel : «Donnons aux enfants un avenir de paix» (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, 1er janvier 1996*) ! Sur tous, j'invoque, pour l'année qui commence, d'abondantes Bénédiction divines.

\*AAS 88 (1996), p.763-770.

*Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XIX pp. 58-66.

*L'Osservatore Romano* 14.1.1996 p.6.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 3 pp. 2-3.

*La Documentation Catholique* n.2131 pp.103-107.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana